

*(La couleur du papier est jaune, type soleil de chez Clairefontaine, mais à vous de choisir au meilleur prix)*

L'objectif de l'association est de développer dans chaque région, département et commune, des groupes indépendants, à l'image des Gilets Jaunes sur les ronds-points en dehors de la sphère des réseaux sociaux.

La destruction des ronds-points a été orchestrée pour empêcher que le Peuple se rassemble et prenne conscience de sa force. Les réseaux sociaux sont devenus des lieux d'affrontement et d'EGO, plus que d'union, les « trolls » y pullulent, les oligarques n'y sont probablement pas étrangers.

Les groupes ainsi constitués seront fédérés par l'association 2027 – “Ma France”. Nous sommes indépendants de tout pouvoir et de tout parti politique. Notre but, redonner le pouvoir au Peuple en nous donnant les moyens de renverser ce système « monarchique » et « oligarchique » qui nous domine et nous asservit.

Le système présidentialiste dominé par l'argent et les médias est sa force. Continuer à lutter sur son terrain c'est l'échec assuré.

Ils ont l'argent, nous sommes le nombre. La course des petits chevaux a commencé, et chaque jour des candidats ou pseudo-candidats entre dans l'arène avec des programmes plus magnifiques les uns que les autres, les médias mainstreams entretenant le suspense pour nous faire rentrer dans l'arène.

Pour renverser ce système, il faut le ringardiser.

La fonction de Président de la République doit être au-dessus des partis. Il ne doit pas y avoir de programme de gouvernement dans cette élection.

Les statuts de l'association définissent la méthode pour la prise de contrôle de la fonction présidentielle. La personne, issue du Peuple pour nous représenter à la Présidence de la République en 2027, aura pour seul « programme » : déconstruire, par référendum, le système oligarchique par la limitation du transfert du Capital entre générations. (Cf. les statuts de l'association)

### **Les tracts à imprimer au format « Paysage » figureront dans cette rubrique.**

Les tracts seront imprimés par les groupes, il ne sera pas fait appel à des imprimeurs, l'indépendance logistique fait partie de notre stratégie. Chaque groupe peut réaliser, lui-même des projets de tracts dès lors qu'ils sont conformes à nos statuts. Pour faciliter la diffusion aux autres groupes, ces projets seront validés par les membres fondateurs pour être mis en ligne sur cette plateforme. Pour chaque mise à jour ou introduction d'un nouveau tract, la version sera modifiée facilitant en temps réel la circulation de l'information. Ainsi nous passerons à la version 2, 3, 4 etc..., avec sa date de mise en ligne, visible sur la plateforme 2027 – “Ma France”.

Méthode de fabrication des tracts au format « Paysage » le tract sur les pages 2 et 3 est pris à titre d'exemple

Dans : **Pages à imprimer** : cliquer sur « **Pages** » et mettre les numéros de pages à imprimer dans notre exemple : **2-3**

Dans : **Dimensionnement et gestion des pages**, cliquer sur **Ajuster**

Cliquer sur **Imprimer en recto verso et Retourner sur les bords courts**

Dans **Orientation** cliquer sur **Paysage et imprimer**. Après impression couper la page en deux.

Appliquer les mêmes règles pour les pages 4 et 5 et les pages 6 et 7 (tract du 10 septembre 2025) et 8 et 9 (tract du 16 décembre 2025)



## 2027 – “Ma France” Insurrection démocratique Déconstruire l’oligarchie



## 2027 – “Ma France” Insurrection démocratique Déconstruire l’oligarchie



Un gouffre se creuse entre le Peuple, dans toute sa diversité, et les partis politiques, du plus grand aux plus petits, qui se multiplient aujourd’hui, et où chacun définit « son projet », qu’il suffit de faire partager au bon Peuple pour gouverner la France.

Mais c’est l’oligarchie du 1% qui, par sa richesse, gouverne le monde et domine les Etats, **dont Bolloré est le parfait exemple.**

« C’est pure folie que de faire toujours la même chose et d’attendre un résultat différent » Albert Einstein

L’association de fait : **2027 – “Ma France”** est née des discussions entre des G.J. Son statut est un outil pour redonner le pouvoir au Peuple. Nous ne concourrons donc pas à un projet de gouvernement.

**Nous les 99% : Nous élirons le Président de la République, arbitre entre le Peuple et le Parlement**, qui soumettra au Peuple une Loi par référendum, dès juin 2027, qui mettra fin à la domination oligarchique.

### Comment s’y prendre sur le plan politique :

- Modifier de fait la constitution de la Vème République en favorisant l’émergence d’une personne citoyenne qui sera candidate pour nous représenter à l’élection à la Présidence de la République en 2027. Elle ne recherchera pas de « majorité présidentielle », mais s’engagera à nommer 1er Ministre la personne qui aura obtenu le vote de confiance du Parlement.

### Comment s’y prendre sur le plan économique :

Ce Président aura pour engagement de soumettre au vote du Peuple, par référendum, dès juin 2027, la Loi qui plafonnera la transmission du Capital entre les générations du 1% le plus riche.

Un gouffre se creuse entre le Peuple, dans toute sa diversité, et les partis politiques, du plus grand aux plus petits, qui se multiplient aujourd’hui, et où chacun définit « son projet », qu’il suffit de faire partager au bon Peuple pour gouverner la France.

Mais c’est l’oligarchie du 1% qui, par sa richesse, gouverne le monde et domine les Etats, **dont Bolloré est le parfait exemple.**

« C’est pure folie que de faire toujours la même chose et d’attendre un résultat différent » Albert Einstein

L’association de fait : **2027 – “Ma France”** est née des discussions entre des G.J. Son statut est un outil pour redonner le pouvoir au Peuple. Nous ne concourrons donc pas à un projet de gouvernement.

**Nous les 99% : Nous élirons le Président de la République, arbitre entre le Peuple et le Parlement**, qui soumettra au Peuple une Loi par référendum, dès juin 2027, qui mettra fin à la domination oligarchique.

### Comment s’y prendre sur le plan politique :

- Modifier de fait la constitution de la Vème République en favorisant l’émergence d’une personne citoyenne qui sera candidate pour nous représenter à l’élection à la Présidence de la République en 2027. Elle ne recherchera pas de « majorité présidentielle », mais s’engagera à nommer 1er Ministre la personne qui aura obtenu le vote de confiance du Parlement.

### Comment s’y prendre sur le plan économique :

Ce Président aura pour engagement de soumettre au vote du Peuple, par référendum, dès juin 2027, la Loi qui plafonnera la transmission du Capital entre les générations du 1% le plus riche.

## La Loi : Héritage universel par le partage des richesses

1°) Nulle personne ne peut recevoir au cours de sa vie, en héritage maximum, dons et/ou legs cumulés, plus de 55 ans du salaire annuel minimum, soit en nov. 2024 : 1 189 200 euros net.

2°) En compensation, 60% de ce montant maximum transmis à chaque enfant est exonéré de toute taxe, soit en nov. 2024 : 713 520 euros. Au-delà de ce montant, une taxe uniforme de 45% est perçue.

3°) Le montant maximum par enfant étant atteint, lorsqu'il y a une entreprise dans le patrimoine, les salariés héritent, sans taxe, de la propriété sociale de leur entreprise sous forme de coopérative ou de holding de salariés pour les grandes entreprises ou les multinationales

4°) Les donateurs ayant transmis l'héritage maximum à leurs enfants et la propriété sociale de leur entreprise à leurs salariés, ils font ce qu'ils veulent avec le reste de leur capital, moyennant le paiement d'une taxe de 70% en droits de succession.

5°) Afin de faciliter la Liberté d'entreprendre, le montant de ces taxes est reversé sous forme d'un héritage universel égal à 4% du montant de l'héritage maximum, soit : 47 570 euros en nov.2024, à chaque jeune à 25 ans, ou dès 18 ans avec un projet professionnel.

**L'héritage universel partage les richesses, produites par les parents, qui s'accumulent vers les 1% les plus riches.** Son montant correspond à la dette de la France par habitant que l'on laisse sur les épaules de nos enfants. (La dette par habitant est de 48 308 euros, le Figaro du 27 septembre 2024)

**Nos revendications :**

**Travailler et vivre dignement**

**Partager les richesses**

**Sauver Notre Humanité et sauver la planète**

**2027 – “Ma France”,**

« ...qu'il est temps que le malheur succombe, » ...



**et dans le monde : <https://www.internationaledespeuples.eu>**

Imprimé par nos soins

ne pas jeter sur la voie publique

## La Loi : Héritage universel par le partage des richesses

1°) Nulle personne ne peut recevoir au cours de sa vie, en héritage maximum, dons et/ou legs cumulés, plus de 55 ans du salaire annuel minimum, soit en nov. 2024 : 1 189 200 euros net.

2°) En compensation, 60% de ce montant maximum transmis à chaque enfant est exonéré de toute taxe, soit en nov. 2024 : 713 520 euros. Au-delà de ce montant, une taxe uniforme de 45% est perçue.

3°) Le montant maximum par enfant étant atteint, lorsqu'il y a une entreprise dans le patrimoine, les salariés héritent, sans taxe, de la propriété sociale de leur entreprise sous forme de coopérative ou de holding de salariés pour les grandes entreprises ou les multinationales

4°) Les donateurs ayant transmis l'héritage maximum à leurs enfants et la propriété sociale de leur entreprise à leurs salariés, ils font ce qu'ils veulent avec le reste de leur capital, moyennant le paiement d'une taxe de 70% en droits de succession.

5°) Afin de faciliter la Liberté d'entreprendre, le montant de ces taxes est reversé sous forme d'un héritage universel égal à 4% du montant de l'héritage maximum, soit : 47 570 euros en nov.2024, à chaque jeune à 25 ans, ou dès 18 ans avec un projet professionnel.

**L'héritage universel partage les richesses, produites par les parents, qui s'accumulent vers les 1% les plus riches.** Son montant correspond à la dette de la France par habitant que l'on laisse sur les épaules de nos enfants. (La dette par habitant est de 48 308 euros, le Figaro du 27 septembre 2024)

**Nos revendications :**

**Travailler et vivre dignement**

**Partager les richesses**

**Sauver Notre Humanité et sauver la planète**

**2027 – “Ma France”,**

« ...qu'il est temps que le malheur succombe, » ...



**et dans le monde : <https://www.internationaledespeuples.eu>**

imprimé par nos soins

ne pas jeter sur la voie publique

# Le présidentialisme est en train de tuer la République

Stop ça suffit. « *C'est pure folie que de faire toujours la même chose et d'attendre un résultat différent* » Albert Einstein

Le Peuple doit s'imposer pour renverser ce système partisan et prédateur au service d'intérêts privés, cette oligarchie du 1% de la population.

## Comment faire ?

### Sur le plan politique :

- Modifier de fait la constitution de la Vème République en favorisant l'émergence d'une personne citoyenne qui sera candidate pour nous représenter à l'élection à la Présidence de la République en 2027. Elle ne recherchera pas de « majorité présidentielle », mais s'engagera à nommer 1er Ministre, la personne qui aura obtenu le vote de confiance du Parlement.
- Ainsi Nous, les 99%, nous élirons le Président de la République, arbitre entre le Peuple et le Parlement

### Sur le plan économique par un référendum initié par le Président pour :

- Casser ce système oligarchique, en appliquant l'art.1 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen : « *Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune* ».
- Limiter la transmission du Capital entre les générations des 1% les plus riches : « *Qu'avez-vous fait pour tant de biens, vous vous êtes donné la peine de naître et rien de plus* » Beaumarchais 1784

Produisons un électrochoc, regroupons-nous pour changer ce système.

La fonction présidentielle était sa force, son dévoiement fait sa faiblesse.

Les partis politiques doivent traduire la volonté du Peuple dans toute sa diversité. Notre Président, élu du Peuple, sera l'arbitre entre nos représentants au Parlement en cas de dérive par rapport à leurs engagements.

Adhérer à l'association de fait 2027 – “Ma France” un outil au service du Peuple : contact@2027-mafrance



**Insurrection démocratique**  
**Déconstruire l'oligarchie**  
<https://www.2027-mafrance.fr>



# Le présidentialisme est en train de tuer la République

Stop ça suffit. « *C'est pure folie que de faire toujours la même chose et d'attendre un résultat différent* » Albert Einstein

Le Peuple doit s'imposer pour renverser ce système partisan et prédateur au service d'intérêts privés, cette oligarchie du 1% de la population.

## Comment faire ?

### Sur le plan politique :

- Modifier de fait la constitution de la Vème République en favorisant l'émergence d'une personne citoyenne qui sera candidate pour nous représenter à l'élection à la Présidence de la République en 2027. Elle ne recherchera pas de « majorité présidentielle », mais s'engagera à nommer 1er Ministre, la personne qui aura obtenu le vote de confiance du Parlement.
- Ainsi Nous, les 99%, nous élirons le Président de la République, arbitre entre le Peuple et le Parlement

### Sur le plan économique par un référendum initié par le Président pour :

- Casser ce système oligarchique, en appliquant l'art.1 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen : « *Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune* ».
- Limiter la transmission du Capital entre les générations des 1% les plus riches : « *Qu'avez-vous fait pour tant de biens, vous vous êtes donné la peine de naître et rien de plus* » Beaumarchais 1784

Produisons un électrochoc, regroupons-nous pour changer ce système.

La fonction présidentielle était sa force, son dévoiement fait sa faiblesse.

Les partis politiques doivent traduire la volonté du Peuple dans toute sa diversité. Notre Président, élu du Peuple, sera l'arbitre entre nos représentants au Parlement en cas de dérive par rapport à leurs engagements.

Adhérer à l'association de fait 2027 – “Ma France” un outil au service du Peuple : contact@2027-mafrance



**Insurrection démocratique**  
**Déconstruire l'oligarchie**  
<https://www.2027-mafrance.fr>



# Evolution des patrimoines bruts 2015 - 2021

## Les 1% les + riches ont vu leur capital augmenté de + 56,42%

Quel est ton patrimoine ? Voici ce que possédaient en moyenne les Français (En €).	En 2015	En 2021	Différence 2015/2021
Les 10% les moins riches	2 200	1 900	-13,64%
de 10% à 20%	8 400	8 300	-1,19%
de 20% à 30%	22 200	21 500	-3,15%
de 30% à 40%	60 600	64 300	+6,11%
de 40% à 50%	128 300	142 100	+10,76%
de 50% à 60%	189 200	211 500	+11,79%
de 60% à 70%	250 400	285 900	+14,18%
de 70% à 80%	330 100	383 300	+16,12%
de 80% à 90%	878 349	1 172 201	+33,45%
de 90% à 99%	1 481 709	2 037 953	+37,54%
<b>Les 1% les + riches</b>	<b>9 773 962</b>	<b>15 288 416</b>	<b>+56,42%</b>

Source INSEE janvier 2023 et comptes nationaux

Entre 2015 et 2021 le SMIC a augmenté de 9,61 € à 10,25 € de l'heure soit une hausse de +6,67 %

# Evolution des patrimoines bruts 2015 - 2021

## Les 1% les + riches ont vu leur capital augmenté de + 56,42%

Quel est ton patrimoine ? Voici ce que possédaient en moyenne les Français (En €).	En 2015	En 2021	Différence 2015/2021
Les 10% les moins riches	2 200	1 900	-13,64%
de 10% à 20%	8 400	8 300	-1,19%
de 20% à 30%	22 200	21 500	-3,15%
de 30% à 40%	60 600	64 300	+6,11%
de 40% à 50%	128 300	142 100	+10,76%
de 50% à 60%	189 200	211 500	+11,79%
de 60% à 70%	250 400	285 900	+14,18%
de 70% à 80%	330 100	383 300	+16,12%
de 80% à 90%	878 349	1 172 201	+33,45%
de 90% à 99%	1 481 709	2 037 953	+37,54%
<b>Les 1% les + riches</b>	<b>9 773 962</b>	<b>15 288 416</b>	<b>+56,42%</b>

Source INSEE janvier 2023 et comptes nationaux

Entre 2015 et 2021 le SMIC a augmenté de 9,61 € à 10,25 € de l'heure soit une hausse de +6,67 %

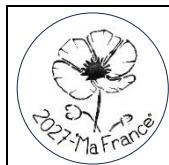


**Insurrection démocratique**  
**Déconstruire l'oligarchie**  
<https://www.2027-mafrance.fr>



Imprimé par nos soins

ne pas jeter sur la voie publique



**Insurrection démocratique**  
**Déconstruire l'oligarchie**  
<https://www.2027-mafrance.fr>



imprimé par nos soins

ne pas jeter sur la voie publique

# 2027 Insurrection démocratique

« Abolition des priviléges, une nécessité absolue. »

**Retirons notre argent des banques, pour les besoins de la vie quotidienne, et payons en cash**

La crise financière de 2008 a révélé au monde la démesure de la spéculation financière.

« La Banque des règlements internationaux de Bâle (BRI) évaluait en 2005 le montant de la finance mondiale à 5,5 fois le PIB mondial. » et cette démesure s'amplifie.

- PIB mondial passé de 75 474 à 110 064 milliards de dollars soit +46% entre 2012 et 2024.
- Indice Dow Jones, reflet de la finance mondiale passé de 13 902 à 44 528 points + 220% entre 2012 et 2024.

Cette spéculation financière, de plus en plus visible et déconnectée de l'économie réelle, vampirise nos vies.

**95% de cette richesse est concentrée entre les mains des 1% les plus riches de l'humanité.** (Oxfam sept. 2024).

Le journal The Economist du 1er mars 2025 écrivait :

«...une nouvelle héritocratie est en train de naître...C'est pourquoi il est urgent de régler le problème.

Il serait insensé de souhaiter que l'inflation et la guerre détruisent les fortunes, comme ce fut le cas au 20e siècle.

Ce journal affirme depuis longtemps que les droits de succession sont l'outil le plus équitable pour lutter contre l'héritocratie. Pourtant, ces impôts sont si impopulaires que, au lieu de les appliquer, les gouvernements ont introduit une multitude d'échappatoires, relevé le seuil à partir duquel ils s'appliquent, ou les ont carrément démantelés. »

# 2027 Insurrection démocratique

« Abolition des priviléges, une nécessité absolue. »

**Retirons notre argent des banques, pour les besoins de la vie quotidienne, et payons en cash**

La crise financière de 2008 a révélé au monde la démesure de la spéculation financière.

« La Banque des règlements internationaux de Bâle (BRI) évaluait en 2005 le montant de la finance mondiale à 5,5 fois le PIB mondial. » et cette démesure s'amplifie.

- PIB mondial passé de 75 474 à 110 064 milliards de dollars soit +46% entre 2012 et 2024.
- Indice Dow Jones, reflet de la finance mondiale passé de 13 902 à 44 528 points + 220% entre 2012 et 2024.

Cette spéculation financière, de plus en plus visible et déconnectée de l'économie réelle, vampirise nos vies.

**95% de cette richesse est concentrée entre les mains des 1% les plus riches de l'humanité.** (Oxfam sept. 2024).

Le journal The Economist du 1er mars 2025 écrivait :

«...une nouvelle héritocratie est en train de naître...C'est pourquoi il est urgent de régler le problème.

Il serait insensé de souhaiter que l'inflation et la guerre détruisent les fortunes, comme ce fut le cas au 20e siècle.

Ce journal affirme depuis longtemps que les droits de succession sont l'outil le plus équitable pour lutter contre l'héritocratie. Pourtant, ces impôts sont si impopulaires que, au lieu de les appliquer, les gouvernements ont introduit une multitude d'échappatoires, relevé le seuil à partir duquel ils s'appliquent, ou les ont carrément démantelés. »

**Art. 1er de la DDHC :** Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. **(Pas sur la rente).**

Le plafonnement de l'héritage, dons et legs perçus tout au long de sa vie **est** la solution la plus rationnelle et la plus équitable :

## **Nous sommes les 99%.**

- Son montant : 55 ans du salaire annuel minimum soit en nov. 2024 : 1 189 200 euros maximum par enfant.
- Pas de frais de succession jusqu'à 713 520 euros par enfant (60% du maximum), taxe de 45% au-delà pour financer l'**Héritage universel**.
- **Héritage universel** à 25 ans, 4% du max., soit 47 570 euros, qui correspond à la dette par habitant que l'on laisse sur les épaules de nos enfants : la solidarité intergénérationnelle.
- La transmission de leurs entreprises aux salariés sous forme de coopératives sans taxe.
- Le reste taxé à 70% pour financer l'**Héritage universel**.

**Comment faire ?** Elire une personne à la Présidence de la République en 2027, **non issue d'un parti politique** :

- Qui nommera premier Ministre la personne ayant obtenu par un vote la confiance du parlement,
- Qui présentera un référendum, plafonnant l'héritage, permettant de mettre fin à la **domination oligarchique**,

**Cela ne dépend que de nous, nous sommes le nombre face aux puissances d'argent.**



**Insurrection démocratique**  
**Déconstruire l'oligarchie**  
<https://www.2027-mafrance.fr>



**Art. 1er de la DDHC :** Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. **(Pas sur la rente).**

Le plafonnement de l'héritage, dons et legs perçus tout au long de sa vie **est** la solution la plus rationnelle et la plus équitable :

## **Nous sommes les 99%.**

- Son montant : 55 ans du salaire annuel minimum soit en nov. 2024 : 1 189 200 euros maximum par enfant.
- Pas de frais de succession jusqu'à 713 520 euros par enfant (60% du maximum), taxe de 45% au-delà pour financer l'**Héritage universel**.
- **Héritage universel** à 25 ans, 4% du max., soit 47 570 euros, qui correspond à la dette par habitant que l'on laisse sur les épaules de nos enfants : la solidarité intergénérationnelle.
- La transmission de leurs entreprises aux salariés sous forme de coopératives sans taxe.
- Le reste taxé à 70% pour financer l'**Héritage universel**.

**Comment faire ?** Elire une personne à la Présidence de la République en 2027, **non issue d'un parti politique** :

- Qui nommera premier Ministre la personne ayant obtenu par un vote la confiance du parlement,
- Qui présentera un référendum, plafonnant l'héritage, permettant de mettre fin à la **domination oligarchique**,

**Cela ne dépend que de nous, nous sommes le nombre face aux puissances d'argent.**



**Insurrection démocratique**  
**Déconstruire l'oligarchie**  
<https://www.2027-mafrance.fr>



# Présidentielle 2027 - Retrouvons notre France, celle de 1789, par l'Insurrection démocratique du Peuple.

La perversion de ce système, présidentialiste, saute aux yeux aujourd’hui après l’élection d’un Président soutenu par un système oligarchique et partisan, refusant délibérément d’entendre les Français, comme pour les cahiers de doléances, favorisant **les intérêts des 1% les plus riches.**

Le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs : l’insurrection démocratique du Peuple, pour prendre, en 2027, la Présidence de la République aux partis politiques et aux oligarques, à l’image du soulèvement de 1789.

Le Préambule de la Constitution de la Vème République stipule : « Le Peuple français proclame solennellement son attachement aux Droits de l’Homme et aux principes de la souveraineté nationale tels qu’ils ont été définis par la Déclaration de 1789... »

**Art. 1er de la Déclaration des Droits de l’Homme et du Citoyen de 1789** : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l’utilité commune. »

Cet article pose les bases d’une société fondée sur la justice et le mérite plutôt que sur les **priviléges héréditaires** de l’ancien régime : ceux de la naissance, de la richesse et de la famille, priviléges que l’on retrouve aujourd’hui dans les pouvoirs oligarchiques et médiatiques.

**Cette présidence sera arbitre entre le Peuple et le Parlement dans lequel les partis ont leur place.**

**Elle aura pour unique programme 3 exigences impératives :**

**1° exigence** : Nommer 1<sup>er</sup> Ministre la personne qui aura obtenu, par un vote, la confiance du Parlement. Elle ne choisira, ni le premier Ministre ni les Ministres. Elle préside et ne gouverne pas.

**2° exigence** : Mettre tout en œuvre pour favoriser la mise en place d’une nouvelle Constitution. Après un large débat dans les communes, elle sera validée par référendum.

# Présidentielle 2027 - Retrouvons notre France, celle de 1789, par l'Insurrection démocratique du Peuple.

La perversion de ce système, présidentialiste, saute aux yeux aujourd’hui après l’élection d’un Président soutenu par un système oligarchique et partisan, refusant délibérément d’entendre les Français, comme pour les cahiers de doléances, favorisant **les intérêts des 1% les plus riches.**

Le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs : l’insurrection démocratique du Peuple, pour prendre, en 2027, la Présidence de la République aux partis politiques et aux oligarques, à l’image du soulèvement de 1789.

Le Préambule de la Constitution de la Vème République stipule : « Le Peuple français proclame solennellement son attachement aux Droits de l’Homme et aux principes de la souveraineté nationale tels qu’ils ont été définis par la Déclaration de 1789... »

**Art. 1er de la Déclaration des Droits de l’Homme et du Citoyen de 1789** : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l’utilité commune. »

Cet article pose les bases d’une société fondée sur la justice et le mérite plutôt que sur les **priviléges héréditaires** de l’ancien régime : ceux de la naissance, de la richesse et de la famille, priviléges que l’on retrouve aujourd’hui dans les pouvoirs oligarchiques et médiatiques.

**Cette présidence sera arbitre entre le Peuple et le Parlement dans lequel les partis ont leur place.**

**Elle aura pour unique programme 3 exigences impératives :**

**1° exigence** : Nommer 1<sup>er</sup> Ministre la personne qui aura obtenu, par un vote, la confiance du Parlement. Elle ne choisira, ni le premier Ministre ni les Ministres. Elle préside et ne gouverne pas.

**2° exigence** : Mettre tout en œuvre pour favoriser la mise en place d’une nouvelle Constitution. Après un large débat dans les communes, elle sera validée par référendum.

**3<sup>e</sup> exigence : S'engager à présenter au vote du Peuple un Référendum pour déconstruire l'oligarchie héréditaire des 1% les plus riches.**  
Détail de ce projet :

- Plafonnement de l'héritage à 55 ans du SMIC annuel, soit en nov. 2024 : 1 189 200 euros maximum par enfant, dons et legs perçus tout au long de sa vie.

- **Suppression des frais de successions, pour 90% des Français, jusqu'à 713 520 euros par enfant (60% du plafond).**

Cette solution est la plus rationnelle et la plus équitable pour déconstruire l'oligarchie.

- Pour 10% des Français : au-delà de 713 520 €, taxe de 45%, dans la limite du plafond par enfant pour financer l'héritage universel.

- Pour les 1% des Français les plus riches, les enfants ayant perçu le plafond de l'héritage :

- 1<sup>o</sup>) Le donateur peut transmettre sa fortune à qui il veut, en dehors de ses enfants dans la limite du plafond reçu par les donataires, moyennant le paiement d'une taxe de 70% dont le montant sera redistribué dans le cadre de l'héritage universel.
- 2<sup>o</sup>) Lorsqu'il y a une entreprise, les salariés héritent de la propriété sociale de leur entreprise sans taxe, sous forme de coopérative ou de holding de salariés pour les grandes entreprises ou les multinationales.

- Afin de faciliter la LIBERTÉ d'entreprendre, le montant de ces taxes (sur les successions) est reversé sous forme d'un héritage universel égal à 4% de l'héritage plafonné, soit 47 570 euros, qui correspond à la dette par habitant que l'on laisse sur les épaules de nos enfants : la solidarité intergénérationnelle. Ce montant, cumulable au-delà du plafond, est versé à chaque jeune à 25 ans ou dès 18 ans avec un projet professionnel.

**La nouvelle Constitution adoptée, elle s'engagera à favoriser sa mise en place et mettra fin à son mandat selon les règles de la nouvelle Constitution.** (Pour nous joindre : contact@2027-mafrance)

**Reprenons confiance en nous – Nous sommes les 99%**

Mais comment faire ? télécharger les statuts du site : **2027 Ma France**

**3<sup>e</sup> exigence : S'engager à présenter au vote du Peuple un Référendum pour déconstruire l'oligarchie héréditaire des 1% les plus riches.**  
Détail de ce projet :

- Plafonnement de l'héritage à 55 ans du SMIC annuel, soit en nov. 2024 : 1 189 200 euros maximum par enfant, dons et legs perçus tout au long de sa vie.

- **Suppression des frais de successions, pour 90% des Français, jusqu'à 713 520 euros par enfant (60% du plafond).**

Cette solution est la plus rationnelle et la plus équitable pour déconstruire l'oligarchie.

- Pour 10% des Français : au-delà de 713 520 €, taxe de 45%, dans la limite du plafond par enfant pour financer l'héritage universel.

- Pour les 1% des Français les plus riches, les enfants ayant perçu le plafond de l'héritage :

- 1<sup>o</sup>) Le donateur peut transmettre sa fortune à qui il veut, en dehors de ses enfants dans la limite du plafond reçu par les donataires, moyennant le paiement d'une taxe de 70% dont le montant sera redistribué dans le cadre de l'héritage universel.
- 2<sup>o</sup>) Lorsqu'il y a une entreprise, les salariés héritent de la propriété sociale de leur entreprise sans taxe, sous forme de coopérative ou de holding de salariés pour les grandes entreprises ou les multinationales.

- Afin de faciliter la LIBERTÉ d'entreprendre, le montant de ces taxes (sur les successions) est reversé sous forme d'un héritage universel égal à 4% de l'héritage plafonné, soit 47 570 euros, qui correspond à la dette par habitant que l'on laisse sur les épaules de nos enfants : la solidarité intergénérationnelle. Ce montant, cumulable au-delà du plafond, est versé à chaque jeune à 25 ans ou dès 18 ans avec un projet professionnel.

**La nouvelle Constitution adoptée, elle s'engagera à favoriser sa mise en place et mettra fin à son mandat selon les règles de la nouvelle Constitution.** (Pour nous joindre : contact@2027-mafrance)

**Reprenons confiance en nous – Nous sommes les 99%**

Mais comment faire ? télécharger les statuts du site : **2027 Ma France**